

sipri

GRIP

SIPRI YEARBOOK 2015

Armaments,
Disarmament and
International
Security

Résumé en français

STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE

Le SIPRI est un institut international indépendant spécialisé dans la recherche sur les conflits, les armes et leur contrôle, et le désarmement. Fondé en 1966, il fournit données, analyses et recommandations basées sur des sources ouvertes, aux décideurs politiques, chercheurs et médias ainsi qu'à tout public intéressé.

THE SIPRI YEARBOOK

Le *SIPRI Yearbook 2015* réunit des données originales — notamment sur les dépenses militaires mondiales, les transferts d'armes internationaux, la production d'armements, les forces nucléaires, les conflits armés et les opérations de paix multilatérales — et des analyses pointues sur les aspects clés du contrôle des armements, de la paix et de la sécurité internationale. Publié depuis 1969, le Yearbook est rédigé par des chercheurs du SIPRI et des experts extérieurs invités.

Cette brochure est le résumé du *SIPRI Yearbook 2015* et propose un aperçu des données et analyses qu'il contient.

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	1
Partie I. Sécurité et conflits, 2014	
2. Conflits armés en Syrie et en Irak	2
3. Le conflit en Ukraine et ses implications	4
4. Conflits armés	6
5. Opérations de paix et gestion des conflits	8
6. Sécurité européenne	10
7. Sécurité en Asie de l'Est	11
8. Sécurité et développement	13
Partie II. Dépenses militaires et armements, 2014	
9. Dépenses militaires	14
10. Transferts internationaux d'armes	16
11. Forces nucléaires mondiales	18
Partie III. Non-prolifération, contrôle des armes et désarmement, 2014	
12. Contrôle des armes nucléaires et non-prolifération	20
13. Réduction des menaces sécuritaires causées par les matières chimiques et biologiques	22
14. Contrôle des armes classiques et renforcement de la confiance militaire	23
15. Contrôle du double usage et du commerce des armes	24
Annexes	26

Traduction : Danièle Fayer-Stern (GRIP).



1. INTRODUCTION. SÉCURITÉ INTERNATIONALE, ARMEMENTS ET DESARMEMENT

IAN ANTHONY

L'année 2014 a eu pour fil conducteur l'enjeu de la capacité des États à gérer une accumulation de problèmes, souvent liés les uns aux autres.

Avec l'effondrement de l'État en Irak, en Libye et en Syrie, les acteurs extérieurs semblent désormais plus réticents à assumer la responsabilité de la sécurité intérieure d'autres États, ou ils hésitent quant aux types d'intervention susceptibles de jouer un rôle constructif. Il pourrait s'avérer essentiel, à l'avenir, d'identifier les États fragiles afin de comprendre où se situent les menaces futures et préparer les types d'interventions appropriés. Inversement, saisir les éléments qui rendent les États résilients pourrait s'avérer une importante contribution en vue de réduire de manière significative le risque de faillite de l'État.

En Europe, qui a connu une sérieuse crise sécuritaire tant au niveau régional qu'au sein de plusieurs États, le rôle de l'État comme garant de la sécurité est également mis en question. Le grand nombre de conventions juridiques, d'accords politiques, d'institutions de différents types et d'autres instruments de sécurité en place n'a pas empêché la crise politique de dégénérer en un conflit majeur en Ukraine en l'espace de quelques mois seulement. La question de savoir si l'Europe retourne à une conception de la sécurité basée sur les formes traditionnelles de la politique des puissances est devenue légitime autant que généralisée.

Autre sujet de réflexion en 2014 : le multilatéralisme comme approche de gouvernance sécuritaire est-il en déclin et si oui, dans quelle mesure ? Sur certaines volets, le Conseil de sécurité des Nations unies s'est montré plus actif que jamais et est en évolution et adaptation constantes vers un système plus ouvert. Cependant, s'agissant de fournir une réponse efficace et opportune aux menaces à la paix et la sécurité internationales, le tableau est plus mitigé. Son impact sur les conflits en Israël-Palestine, en Syrie et en Ukraine a été marginal. En revanche, les réponses ont été nettement plus concertées face à l'éruption de l'épidémie causée par le virus Ebola en Afrique de l'Ouest et au recrutement de combattants terroristes étrangers.

Le *SIPRI Yearbook 2015* tend à conforter les conclusions proposées dans l'édition 2014, à savoir que la tendance positive vers une diminution de la violence et une gestion plus efficace des conflits, à laquelle on avait assisté au cours de la dernière décennie, a été rompue. ●



2. CONFLITS ARMÉS EN SYRIE ET EN IRAK

En 2014, les conflits armés en Syrie et en Irak se sont intensifiés et ont mené à des victoires djihadistes et, en particulier, à la montée de l'État islamique (EI). Plusieurs facteurs ont conduit à cette crise : des années de lutte virulente d'une nature de plus en plus sectaire, une perte concomitante de légitimité de l'État et un effondrement social et institutionnel de grande échelle dans les deux pays. Cependant, l'EI n'est qu'un seul – certes non des moindres – des acteurs à l'œuvre dans cette grande zone syro-irakienne, une zone de guerre, de crise sociale et de polarisation sectaire. Cette crise est également caractérisée par un enchevêtrement souvent confus d'allégeances, appuyé par des acteurs régionaux et internationaux et leurs structures de soutien.

Syrie

En Syrie, l'échec de la Conférence des Nations unies de 2014 sur la Syrie (Genève II) en janvier et février 2014 a confirmé que le conflit ne se prêtait pas à une solution négociée. Un nouveau représentant de l'Organisation des Nations unies (ONU), Staffan de Mistura, a été nommé et avait commencé à planifier un cessez-le-feu local à Alep. Mais à la fin de l'année, ce processus de paix « du bas vers le haut » avait également échoué. Au lieu de cela, on a assisté à une accélération de l'enclavement continu des territoires des rebelles, du régime et du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Les élections présidentielles syriennes en juin 2014 ne furent ni libres ni équitables, mais le président Bachar al-Assad a su les

transformer en une démonstration de force, affichant sa capacité de continuer à mobiliser des millions de Syriens.

Le soutien aux rebelles apporté par les États-Unis, de l'Arabie saoudite et d'autres États a graduellement évolué d'une tentative de renversement d'Assad au maintien d'une force rebelle anti-djihadiste servant leurs intérêts, mais avec un succès limité. Cependant, les perspectives à long terme restent difficiles pour Assad, et malgré son avantage militaire croissant, en 2014, il a été incapable de rétablir sa domination en Syrie. La base structurelle et économique du régime continue de régresser, et sa dépendance vis-à-vis de ses alliés internationaux, de croître.

Le conflit a eu des conséquences bien plus catastrophiques pour le peuple syrien. Dès janvier 2015, on déplorait plus de 206 000 vies perdues, 840 000 blessés supplémentaires et plus de 85 000 portés disparus. Près de 4 millions de Syriens sur une population totale de 22 millions ont fui le pays pour se réfugier dans les pays voisins, et 7,6 millions d'autres syriens ont été déplacés au sein du pays. Ces mouvements de population entraînent une crise humanitaire grandissante, avec des conséquences désastreuses pour le pays et pour la région. Avec une économie largement dévastée et l'effondrement des infrastructures de services, l'avenir de la Syrie semble sombre pour les millions d'individus ayant perdu leur famille, leur foyer et leurs moyens d'existence.

Irak

En Irak, la guerre civile a suivi les tendances qui se sont manifestées dès 2011, y compris la polarisation sectaire et l'affaiblissement du gouvernement central. Majoritairement chiïte, le gouvernement de



Nouri al-Maliki a essentiellement transformé en un « État défaillant » les zones arabes sunnites, les laissant vulnérables à l'EI, qui s'est emparé de plusieurs villes dès juin 2014. Maliki a ensuite été remplacé par Haider al-Abadi, mais le nouveau gouvernement n'est pas fondamentalement différent du précédent et aura du mal à renouer avec les zones arabes sunnites. L'armée irakienne, surtout, reste fortement tributaire des milices chiites soutenues par l'Iran.

Dès janvier 2014, l'EI s'est implanté dans l'est de la Syrie avec Raqqa comme « capitale » et s'est emparé, en juin 2014, de zones situées dans le nord de l'Irak, dont Mossoul et Tikrit. Cette dynamique a conduit à un effet « boule de neige » de recrutement et d'afflux d'armes et de ressources capturées en Irak et en Syrie. Toujours en juin, le groupe a proclamé un « califat » et a changé son nom : d'État islamique d'Irak et de Syrie (ISIS) — également connu sous le nom État islamique d'Irak et du Levant (ISIL) — il est devenu EI. Si l'EI fait de plus en plus d'ombre à son ancien « parent », Al-Qaïda, il n'a pas réussi à aller au-delà du territoire arabe sunnite et reste structurellement incapable de gouverner, même ce territoire.

L'EI a également livré une longue bataille avec les forces kurdes liées au PKK pour la ville au nord de la Syrie Kobane. La Turquie ne s'est pas activement opposée à l'EI sur le plan militaire et a inhibé le flux de soutien et de combattants vers des unités kurdes. En effet, la politique kurde a été un autre ingrédient crucial dans les deux conflits. Des rivalités institutionnalisées entre le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) et l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) au sein du gouvernement régional du Kurdistan irakien (GRK) ont été

verrouillées avec les divisions régionales complexes : le PDK allié à la Turquie et aux États-Unis ; et l'UPK allié à l'Iran et au PKK. L'influence croissante du PKK en Irak après les événements de 2014 peut s'avérer significative à terme.

Les transferts d'armes et l'utilisation de la force contre l'État islamique

La campagne aérienne lancée par les États-Unis en Irak en août 2014 et en Syrie en septembre 2014 — ainsi que leurs efforts conjugués à d'autres États pour renforcer l'armée irakienne à travers le partage de renseignements et des livraisons d'armes — a contribué à ralentir puis à contrôler les avances territoriales de l'EI. Cependant, compte tenu de la fragmentation politique et sectaire en Irak et en Syrie, les approvisionnements en d'armes risquent d'alimenter la violence entre les nombreux groupes militants dans les deux pays, voire au-delà. En outre, ceci représentait pour les États-Unis, un exercice de corde raide sur le plan politique, en particulier face à certains de ses alliés traditionnels, compte tenu de l'alignement *de facto* de l'armée américaine avec l'Iran, le PKK, et dans une certaine mesure, Assad.

Les succès militaires de la coalition anti-EI à la fin de 2014 peuvent encore se révéler temporaires et les conséquences internationales à long terme des deux conflits en termes de paix et de sécurité restent à la fois complexes et incertaines. ●



3. LE CONFLIT EN UKRAINE ET SES IMPLICATIONS

Durant plusieurs décennies, l'Europe a beaucoup investi dans l'élaboration d'un ensemble de règles, de procédures et d'institutions pour la prévention des conflits et la gestion des crises. En 2014, la spirale ayant rapidement entraîné la crise politique vers un conflit armé en Ukraine a prouvé que ces dispositions demeurent insuffisantes pour relever ce type de défi. L'incorporation de la Crimée à la Russie sans le consentement des autorités ukrainiennes a été un défi majeur lancé envers l'ordre de la sécurité européenne.

Fin 2014, selon des estimations prudentes, au moins 4 364 personnes ont été tuées dans le conflit et environ 500 000 déplacées à l'intérieur de l'Ukraine. Début

2015, un règlement durable du conflit n'était toujours pas en vue.

L'application de mesures de confiance et de sécurité européennes

Quelques initiatives diplomatiques ont mené à des rencontres de visu entre les principales parties, ainsi qu'à des discussions entre la Russie et l'Ukraine, et entre le gouvernement ukrainien et des représentants des groupes armés actifs dans la partie orientale du pays. Ces efforts diplomatiques visaient en priorité à obtenir un cessez-le-feu et à créer les conditions d'une résolution durable du conflit.

Les mesures de confiance et de sécurité (MDCS) ont contribué à améliorer la quantité et de la qualité des informations sur les événements sur le terrain. Cependant, ces mesures n'ont pas réellement fait baisser les tensions majeures dans la partie orientale de

CARTE DE L'UKRAINE ET DES PAYS VOISINS



l'Ukraine, ce qui soulève la question de leur applicabilité dans des situations de crise et de conflit.

Parmi les réactions extérieures au conflit, on constate l'utilisation coordonnée de sanctions par le Groupe des sept (G7) pays industrialisés et par l'Union européenne (UE), soutenus par des pays comme l'Australie et la Suisse.

Les institutions de sécurité européennes — l'UE et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) — ont convenu de mesures pour aider l'Ukraine à mieux assurer sa sécurité. En 2014 cependant, les programmes d'aide communs ne sont pas allés jusqu'à offrir un soutien direct aux forces armées ukrainiennes dans leur mission de reprise de contrôle de la partie orientale du pays. Les États ont toutefois fourni cette aide sur une base individuelle et nationale et les débats internes quant à la nature de l'appui à offrir à l'avenir se poursuivaient à la fin de l'année.

Dépenses militaires en Ukraine

Le conflit ukrainien pourrait bien avoir catalysé une augmentation des dépenses militaires en Europe. La Russie augmente les siennes en termes réels depuis plusieurs années et prévoit de poursuivre sur cette voie. L'impact du conflit sur les dépenses militaires est déjà apparent en Ukraine, qui les a considérablement augmenté. Plusieurs pays d'Europe centrale et septentrionale, frontaliers de la Russie, ont également annoncé des augmentations de leurs dépenses militaires en guise de réponse directe à la crise. Ce type de réaction se fait toutefois moins sentir dans la plupart des pays d'Europe occidentale. Alors que les budgets militaires pour 2015 ont initialement été fixés avant la rencontre des chefs d'État et de gouvernement respectifs au sommet de l'OTAN de 2014 à Newport, Pays de Galles, les engagements d'investissement dans la défense pris lors de

cette réunion pourraient se traduire par des augmentations dès 2016.

L'impact de la crise ukrainienne sur les transferts d'armes

La crise en Ukraine a affecté les relations en vigueur dans le commerce des armements de diverses manières en 2014. D'abord et avant tout, les parties au conflit armé — le gouvernement ukrainien et les rebelles séparatistes de l'est de l'Ukraine — ont mené une guerre conventionnelle de grande échelle en employant de grandes quantités d'armes dont les deux parties disposaient, y compris des armes lourdes. La plupart des armes utilisées par ces acteurs figuraient dans l'inventaire ukrainien avant le début de la crise.

L'Ukraine a demandé aux États occidentaux de lui fournir des armes. Or, les gouvernements européens se sont montrés sceptiques face à cette perspective, tout comme l'étaient les États-Unis et ce, malgré une forte pression du Congrès américain, favorable à une telle aide. La Russie, en revanche, a fourni des armes aux forces rebelles.

La crise a également affecté les relations en matière de commerce d'armes entre la Russie et l'Ukraine. Celles-ci ont été rompues fin de 2014, après quelques hésitations du côté ukrainien — ce qui a causé de sérieux problèmes à la Russie, dépendante de l'Ukraine pour certains composants clés de ses armements. Les relations commerciales de la Russie avec les États occidentaux en matière d'armements ont également été suspendues alors qu'elles étaient en plein essor. Cette double rupture est susceptible d'affecter l'économie — déjà tendue — de la Russie ainsi que ses plans de modernisation militaire. ●



4. CONFLITS ARMÉS

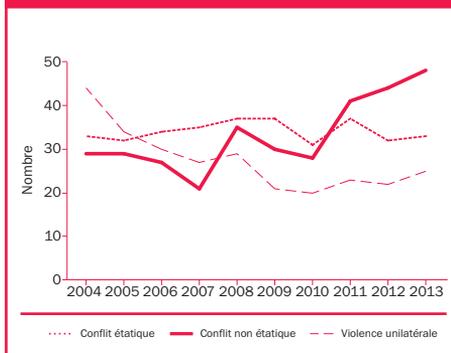
Selon les constats préliminaires rapportés au début de 2015, 2014 a connu plus de guerres que toute autre année depuis l'année 2000. Rétrospectivement, 2014 se démarque ainsi comme une année particulièrement violente. Pourtant, en 2013, peu d'indicateurs laissaient présager certains des épisodes de violence apparus en 2014, en particulier l'annexion de la Crimée et le soutien au séparatisme violent en Ukraine orientale. Le même constat s'applique, dans une moindre mesure, à la brutalité de Boko Haram au Nigeria et de l'organisation État islamique (EI) en Irak ainsi que la guerre de Gaza de 2014.

Genre, paix et conflit armé

La relation entre genre et paix est devenu un sujet de réelle préoccupation pour la paix et la sécurité internationales depuis la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies en 2000 — l'une des plus fameuses décisions de l'Organisation des Nations unies (ONU), qui célèbre son 15e anniversaire en 2015.

Il semblerait que les États où prévaut un niveau élevé d'égalité des sexes soient moins susceptibles de connaître une guerre civile, une guerre interétatique ou des violations à grande échelle des droits humains que les États affichant un faible niveau d'égalité. En effet, la réalité des guerres vécues en 2014 mentionnées ci-dessus semble coïncider avec des régions dans lesquelles les relations de genre se sont considérablement dégradées, en particulier dans certaines parties de l'Afrique et du Moyen-Orient. De plus, l'oppression grandissante des femmes est d'autant plus inquiétante en raison de la relation entre l'égalité des sexes et la paix. Ainsi, les politiques d'exclusion sociale,

NOMBRE DE CONFLITS ARMÉS, 2004-13



principalement dirigées contre les femmes, sont susceptibles de produire des tensions dans la société et augurent de guerres, tant au sein des États qu'entre ceux-ci. Ces politiques sont des indicateurs précoces pour une communauté internationale soucieuse de paix et de sécurité.

Les diverses facettes de la paix et de la guerre en Afrique

Contrairement à une croyance répandue, certaines parties de l'Afrique sont restées en dehors des cycles de violences et de guerres à grande échelle. Ces « zones de paix » comprennent 10 pays restés totalement étrangers à ces dynamiques violentes. La situation varie par ailleurs considérablement selon la période. Par exemple, 2005 a été une année totalement exempte de guerres pour l'Afrique.

Les héritages historiques jouent un rôle dans les schémas de conflits armés en Afrique. La plupart des pays africains ont mis fin à la domination coloniale sans conflit armé. Les pays ayant connu une lutte violente pour l'indépendance ont été nettement plus en proie aux conflits une fois devenus indépendants. Ces conflits se sont en outre combinés aux dynamiques de la Guerre froide.



Depuis le fin de la Guerre froide, les guerres les plus importantes ont été menées dans la Corne de l'Afrique, notamment au Soudan. Sur l'essentiel de cette période, les accords de paix et les opérations de maintien de la paix des Nations unies ont contribué de manière croissante à mettre un terme aux conflits armés. Toutefois, depuis 2009, aucune guerre ne s'est conclue par des accords de paix, une évolution particulièrement inquiétante.

Schémas de la violence organisée, de 2004 à 2013

Le Programme de données sur les conflits d'Uppsala (UCDP) cartographie la violence organisée dans le monde selon trois catégories d'action violente : le conflit armé étatique, le conflit non étatique et la violence unilatérale. Chaque type de violence possède sa dynamique propre. Une tendance à un certain type de violence ne trouve pas nécessairement de corrélation dans une autre tendance (par exemple, le déclin de l'un ne s'accompagne pas du même déclin des autres). Parmi les trois catégories, le conflit armé étatique est celui qui cause les destructions les plus importantes et le plus grand nombre de morts liées aux combats. La Syrie illustre très nettement ce constat.

Les données soulignent une situation particulièrement grave au Moyen-Orient, où le nombre de morts dans les conflits étatiques a augmenté dans les dernières années de la période 2004–13. De manière semblable, l'Afrique et le Moyen-Orient ont affiché des signes d'augmentation de conflits violents non étatiques depuis 2010. On assiste également à une montée de la violence unilatérale dans ces régions pour la période, perpétrée en particulier par des acteurs non étatiques.

Ces données réunies avec celles qui concernent les réfugiés ont permis de prédire que 2014 serait remarquablement violente au Moyen-Orient. Inversement, rien dans la tendance ne suggérerait une menace imminente envers l'Ukraine. Le constat de divers types de violence peut signaler un danger d'escalade, mais l'absence de violence ne signifie pas absence de menaces de violence. ●

INDICE MONDIAL DE LA PAIX, 2014

L'Indice mondial de la paix (GPI), publié par l'Institut de l'économie et de la paix, utilise 22 indicateurs pour classer 162 pays selon leur état de paix relatif.

L'Indice 2014 GPI affiche un déclin continu et lent des niveaux mondiaux de pacificité. Si l'Europe a été la partie la plus pacifique du monde, l'Indice ne concerne que la période allant jusqu'à mars 2014. Cette période marque également le début de la détérioration des relations entre la Russie et l'Ukraine, affectant l'Europe dans son ensemble. Le Moyen-Orient ainsi que l'Afrique du Nord et subsaharienne apparaissent comme les zones les moins paisibles, en grande partie en raison des guerres. Ce déclin général des sept dernières années n'est toutefois pas représentatif d'une tendance à long terme : le monde demeure plus paisible aujourd'hui qu'au cours de toutes les périodes précédant l'année 2000.

Rang	Pays	Résultat	Change- ment
1	Islande	1,189	+0,027
2	Danemark	1,193	-0,001
3	Autriche	1,200	-0,049
4	Nouvelle Zélande	1,236	0,000
5	Suisse	1,258	-0,001
158	Somalie	3,368	-0,026
159	Irak	3,377	+0,132
160	Soudan du Sud	3,397	+0,795
161	Afghanistan	3,416	-0,025
162	Syrie	3,650	+0,244



5. OPÉRATIONS DE PAIX ET GESTION DES CONFLITS

Bon nombre des tendances de 2013 relatives aux opérations de paix et à la gestion des conflits se sont poursuivies en 2014. Le nombre d'opérations a encore augmenté, tandis que le nombre total de personnes déployées a à nouveau diminué. Selon les données du SIPRI, il y a eu 62 opérations de paix en 2014, soit 3 de plus que l'année précédente. Le nombre de personnes déployées toutes opérations de paix confondues, y compris la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan, a chuté de 20 % pour atteindre 162 052. Toutefois, si on exclut la FIAS, le nombre total d'effectifs déployés a augmenté de 4 % pour atteindre 148 716 – un nouveau record historique. La clôture de la FIAS a été un moment charnière pour l'année 2014, influençant inévitablement les chiffres concernant les opérations de paix de cette année.

Suite à la réduction de la FIAS, les opérations de paix en Afrique ont bénéficié d'une attention accrue : l'Afrique est le continent qui abrite le plus grand nombre de ces opérations et davantage d'effectifs que toutes les autres régions combinées. Sept nouvelles opérations ont été lancées en 2014 dont quatre en Afrique. Les trois nouvelles missions extérieures à l'Afrique ont toutes été établies en réponse au conflit ukrainien.

Défis nouveaux et traditionnels posés par les opérations de paix

Les défis non traditionnels qui se posent aux opérations de paix sont devenus de plus en plus apparents au cours de l'année. La Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et la FIAS ont encore fait face à des menaces asymétriques de la part

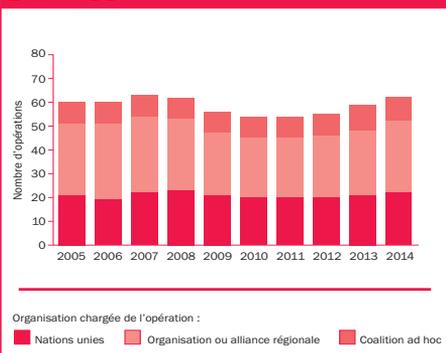
d'acteurs non étatiques, tandis que l'UNDOF (Force d'observation du désengagement sur les plateaux du Golan de l'Organisation des Nations unies, ONU) et la MINUSMA (Mission de stabilisation intégrée multidimensionnelle – ONU) au Mali sont devenues la cible des groupes djihadistes.

L'épidémie d'Ebola fut un autre défi, qui a particulièrement affecté la Mission de l'ONU au Libéria (UNMIL). Un troisième défi non traditionnel fut les manifestations populaires auxquelles ont été confrontées les missions de l'ONU, dont certaines ont même débouché sur la mort de manifestants provoquée par le personnel de la mission.

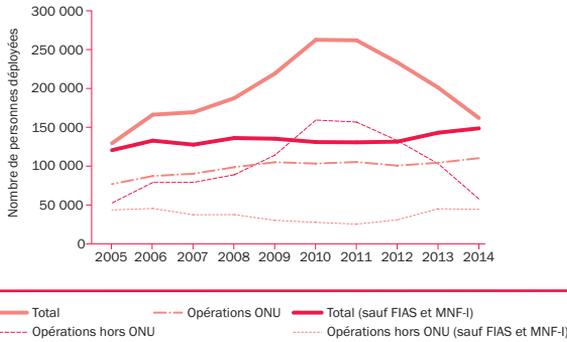
Les opérations de paix ont également continué d'évoluer dans des contextes de défis plus traditionnels, dont les tensions croissantes liées à des changements et des luttes politiques plus importantes. Ce type de conflits est apparu en Ukraine, par exemple, où la Russie et l'Occident se sont livrés une bataille d'influence géopolitique. Pendant ce temps, les contributions de plus en plus robustes de la Chine aux opérations de paix de l'ONU s'expliquent principalement comme étant un moyen de protéger les intérêts énergétiques chinois en Afrique.

Les opérations de paix semblent être devenues plus robustes et certaines

NOMBRE D'OPÉRATIONS DE PAIX, 2005-14



NOMBRE D'EFFECTIFS DÉPLOYÉS DANS LES OPÉRATIONS DE PAIX MULTILATÉRALES, 2005-14



missions onusiennes ont été activement impliquées dans des combats en Afrique. Parallèlement à cela, l'ONU et ses pays contributeurs de soldats ont été examinés de plus près. Par exemple, l'un des pays ayant envoyé des soldats (les Pays-Bas) a été, pour la première fois, tenu pour responsable de la mort de civils (à Srebrenica, en Bosnie Herzégovine, en 1995).

Les opérations de paix comme outil de gestion des conflits

Malgré ces défis et des critiques fréquentes envers les opérations et leur efficacité, la communauté internationale et les parties au conflit continuent de les considérer comme un outil utile de gestion des conflits. Des propositions de nouvelles opérations en 2014 ont notamment visé certaines des situations les plus difficiles. Les parlementaires ukrainiens et certains membres du Conseil de sécurité de l'ONU espéraient pouvoir déployer une opération de paix onusienne en Ukraine, tandis que les activistes pro-russes voulaient une force russe de maintien de la paix. Le président Mahmoud Abbas, de l'Autorité palestinienne, a proposé une opération de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) pour surveiller la création d'un futur État

palestinien et, vers la fin de la guerre de Gaza de 2014, l'Union européenne (UE) a réitéré sa proposition de réactiver ses Missions d'assistance aux frontières pour le point de passage de Rafah (EU BAM Rafah). De plus, l'opposition syrienne a appelé à une mission de l'ONU pour l'observation d'un cessez-le-feu mutuel, tandis que d'autres espéraient que l'ONU enverrait une mission de sauvetage pour libérer les écolières de Chibok, Nigéria, kidnappées par Boko Haram.

Au vu de ces demandes croissantes de missions, d'attentes élevées et de l'environnement politique en mutation, le Secrétaire général de l'ONU a annoncé un processus de réexamen global des opérations de paix onusiennes. Un Groupe d'experts de haut niveau sur les opérations de paix a été désigné pour évaluer l'état actuel et les besoins futurs de ces opérations. À travers cet exercice, important mais néanmoins difficile, le Panel pourrait examiner les recommandations de base du Rapport Brahimi, dont bon nombre ont conservé leur validité.

Si les efforts du Panel contribuent à la mise en œuvre d'au moins quelques unes de ces recommandations, cela représenterait un grand pas en avant. ●



6. SÉCURITÉ EUROPÉENNE

En 2014, l'escalade de la crise politique en Ukraine a rapidement évolué en un conflit majeur impliquant nombre d'acteurs extérieurs aux rôles très divers comme combattants, fournisseurs en armement et médiateurs. La relation politique entre la Russie et une série de pays occidentaux s'est rapidement détériorée. Certaines des relations institutionnelles, comme celles qui lient l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) à la Russie et la Russie à l'Union européenne, peuvent avoir été irrémédiablement endommagées. La rapidité avec laquelle un acteur armé relativement nouveau et inconnu auparavant — État islamique — a pu établir un contrôle militaire et administratif sur une grande partie de territoire dans l'ouest de l'Irak et l'est de la Syrie a également suscité un choc. Des assassinats perpétrés dans des villes européennes par des individus liés aux conflits en Irak et en Syrie ont aussi mis en évidence l'érosion des lignes démarquant la sécurité interne et externe des États en Europe.

La dimension militaire de la sécurité euro-atlantique à nouveau soulignée

Certains événements dramatiques ont contribué à donner l'impression que l'Europe — habituée à un environnement sécuritaire relativement favorable — avait sous-estimé la nécessité de se préparer à des menaces militaires. Les décisions prises par les dirigeants de l'OTAN lors du Sommet au Pays de Galles vers la fin de 2014 laissent présager d'un certain rééquilibrage des instruments de la politique sécuritaire.

Les résultats de ces décisions ne peuvent pas encore être pleinement mesurés, mais ils pourraient inclure la régénération de

forces militaires plus importantes configurées pour la défense territoriale et une tentative concertée de restaurer la dissuasion comme élément central de la politique sécuritaire des alliés européens de l'OTAN.

Outre les décisions relatives à la sécurité militaire, les événements créent une pression supplémentaire en faveur d'une approche coopérative de la sécurité, pour laquelle les dirigeants européens plaident depuis la fin de la Guerre froide. Les décisions prises en 2014 pourraient bien signifier que les États soient à nouveau contraints de considérer les capacités de leurs forces armées nationales comme le facteur le plus important de promotion de leur sécurité.

La participation active de citoyens de pays européens dans des conflits armés à l'extérieur de l'Europe et à sa périphérie a été le catalyseur d'une discussion politique sur les mesures nationales et régionales visant à prévenir la radicalisation vers le terrorisme et l'extrémisme violent. D'une part, ces discussions ont mené vers un regain d'attention pour les implications sur la sécurité de l'exclusion sociale en Europe. D'autre part, cette évolution a alimenté des réponses politiques qui limitent les mouvements de certains individus.

Si ces tendances étaient manifestes en 2014, il serait prématuré de généraliser des conclusions quant à l'évolution future de la sécurité européenne. Il reste à voir si les États vont progressivement remettre l'accent sur une approche équilibrée, c'est-à-dire accorder autant d'attention aux différents outils de sécurité coopérative : la défense militaire, le contrôle des armes, la gestion de crises, la prévention et la résolution des conflits. ●



7. SÉCURITÉ EN ASIE DE L'EST

Plusieurs tendances significatives sur le plan de la sécurité militaire régionale sont apparues en Asie de l'Est au cours de l'année 2014. Elles se caractérisent notamment par les efforts consentis par la Chine pour façonner activement la dynamique sécuritaire régionale. Les tensions régionales se sont renforcées en Asie de l'Est depuis 2008, principalement en raison des disputes concernant des territoires maritimes, de l'assertivité stratégique de la Chine, de la prolifération nucléaire, du renforcement de la présence militaire dans la région et de la crainte d'un débordement de l'instabilité qui règne en Afghanistan et au Pakistan. Les dépenses militaires régionales affichent des tendances suggérant que les États engagés dans des disputes territoriales avec la Chine ont lancé des programmes de modernisation militaire. Voyant les États-Unis renforcer les liens militaires et sécuritaires avec leurs alliés de la région dans le cadre de sa stratégie de « pivot vers l'Asie », certains analystes ont évoqué un « retour de la géopolitique ».

Le rééquilibrage des États-Unis vers l'Asie-Pacifique

La coopération militaire entre les États-Unis et ses alliés dans la région connaît une évolution en tant que composante de la stratégie du pivot américain vers l'Asie. Encouragée par des efforts continus de modernisation militaire de la Chine, la coopération en matière de défense entre les États-Unis et un certain nombre d'États d'Asie s'est renforcée en 2014. Ceci a été considéré par la Chine comme une campagne américaine visant à impliquer les

États de la région dans les efforts américains pour contrer son ascension.

Différends maritimes dans les mers du Sud et de l'Est de la Chine

En 2014, les tensions sont restées vives dans la mer de Chine du Sud alors que la situation de sécurité s'est légèrement améliorée dans la mer de Chine orientale. Les efforts chinois d'exploration pétrolière et l'accélération des activités de remise en état des terres dans les zones contestées de la mer de Chine du Sud ont conduit à des affrontements répétés avec d'autres prestataires ainsi qu'à des protestations par ces derniers, en particulier les Philippines et le Viet Nam. Cependant, on a assisté à une réduction des patrouilles de la garde côtière chinoise autour des îles Senkaku/Diaoyu, territoires contestés en mer de Chine orientale en 2014. Par ailleurs, une poignée de main historique entre le président chinois Xi Jinping et le Premier ministre japonais Shinzo Abe lors du sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) en novembre a signé la reprise des relations bilatérales de haut niveau entre les deux pays.

Les initiatives de la Chine en matière de diplomatie sécuritaire

Le concept de « L'Asie aux Asiatiques » du président Xi a donné lieu à plusieurs nouvelles initiatives de diplomatie sécuritaire. La Chine accélère les efforts visant à créer des institutions économiques, financières et politiques qui fournissent une alternative à l'ordre mondial traditionnel dirigé par l'Occident. Dans le domaine de la sécurité régionale, la Chine utilise de plus en plus ses propres forums pour faire avancer les structures qui diminuent la capacité des États-Unis à aider



à la gestion et à la résolution de conflits dans la région.

Les réformes de la politique de Défense nationale du Japon

L'administration Abe a favorisé d'importantes réformes de la politique de défense japonaise. Le président a continué de promouvoir les réformes institutionnelles et constitutionnelles susceptibles d'amener une « normalisation » des politiques de défense du Japon. Les efforts visant à modifier la constitution pacifiste du Japon née après la Seconde Guerre mondiale ont déclenché des réactions négatives en Chine et en Corée du Sud, tandis que les États-Unis ont soutenu l'éventualité d'une plus grande contribution du Japon à la sécurité régionale.

Terrorisme et coopération de la Chine en matière de sécurité internationale

La Chine s'est engagée dans d'importants efforts de lutte contre le terrorisme dans le Xinjiang, région autonome située à l'extrême ouest de son territoire. Outre l'Afghanistan et le Pakistan, le Xinjiang borde également les États d'Asie centrale, dont plusieurs anciens États soviétiques. La Chine est devenue de plus en plus active dans la coopération antiterroriste régionale en raison de l'augmentation des attaques djihadistes domestiques. Elle craint par ailleurs une contagion de l'instabilité en Afghanistan associée à la réduction des effectifs et de la fermeture de la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), ainsi que le retour de djihadistes combattants revenant de zones de conflit à l'étranger, en particulier d'Irak et de Syrie.

L'évolution du rôle de la Russie dans la sécurité en Asie du Nord-Est

La Russie a tenté de cultiver des initiatives diplomatiques et de sécurité en Asie du Nord-Est dans le sillage de la crise en Ukraine. Les relations de la Russie avec l'Occident se sont détériorées de manière significative à la suite de l'annexion *de facto* de la Crimée et de son implication militaire dans l'est de l'Ukraine. En conséquence, la Russie a tenté de renforcer ses relations stratégiques en Asie du Nord-Est, notamment les relations bilatérales avec la Chine, tout en explorant les relations économiques et politiques plus étroites avec la Corée du Nord. Cependant, ses tentatives d'accroître sa visibilité en Asie du Nord-Est sont peu susceptibles d'avoir un impact stratégique majeur. ●



8. SÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT

La sécurité et le développement ont toujours été deux sujets distincts dans les études internationales. Par le passé, le développement était défini comme étant la croissance économique et le bien-être. Le concept s'est récemment élargi pour y inclure les notions de capacités, de possibilités et de choix. Parallèlement à cela, dans le discours des relations internationales, la sécurité a été interprétée de diverses façons : sécurité humaine, de l'individu et de l'État. Dans ces domaines, les politiques concernent des acteurs différents et traitent de différentes menaces internes et externes, existentielles et autres. Ces menaces s'inscrivent souvent dans un horizon temporel différent : les menaces au développement s'inscrivent sur plusieurs générations, alors que les menaces à la sécurité sont souvent immédiates.

L'insécurité et le développement

Néanmoins, dans un monde de plus en plus interconnecté et complexe, il est devenu clair que la sécurité et le développement sont inextricablement liés, en particulier dans les pays les moins avancés. Les menaces à la sécurité peuvent avoir des racines socio-économiques, notamment la course aux ressources naturelles, les conséquences de la dégradation de l'environnement, les inégalités économiques et sociales, les migrations économiques et politiques, et les catastrophes naturelles. Depuis plus de 20 ans, le développement a été lié à la sécurité à travers le concept de la sécurité humaine.

La relation peut être complexe : un développement déficient peut conduire à de la grogne, et un conflit peut menacer le développement. La Déclaration des Nations unies sur le Millénaire de 2000 a souligné la paix et la sécurité comme des conditions

préalables pour la réduction de la pauvreté et un bilan récent bilan des objectifs du Millénaire pour le développement réaffirme que les pays les plus touchés par les conflits, l'instabilité et le déplacement sont ceux qui ont le moins progressé dans la réduction de la pauvreté. Il s'agit souvent d'un cercle vicieux, car les chocs économiques peuvent compromettre la sécurité.

Systemes fragiles, santé et genre

Un nouvel agenda mondial du développement durable est en cours d'élaboration et la recherche en matière de sécurité et de développement crée un pont entre ces deux domaines, dont l'intersection est complexe, dans les systèmes fragiles, comme l'illustre notamment l'effet de la violence contre les travailleurs de la santé sur la confiance du public.

L'une des façons de comprendre la fragilité est d'utiliser un cadre de systèmes. Contrairement à un modèle centré sur l'État, la pensée par systèmes permet une analyse plus approfondie des liens entre les symptômes et les causes de fragilité, ainsi que l'impact des différents processus les uns sur les autres. Les systèmes fragiles sont des cadres où une sécurité et un développement faibles interagissent et constituent des défis complexes à la fois pour le développement et pour la sécurité.

Intégrer une perspective de genre dans un cadre de systèmes permet d'identifier les inégalités structurelles fondées sur les normes sociales. L'analyse de genre, par exemple, permet de voir que les hommes et les femmes vivent l'insécurité et la fragilité de façon différente. De cette façon, une meilleure compréhension de la relation entre les inégalités structurelles de sécurité et de développement pourrait contribuer à une paix et une sécurité accrues. ●



9. DÉPENSES MILITAIRES

Les dépenses militaires mondiales ont été estimées à 1 776 milliards USD en 2014, soit 2,3 % du produit intérieur brut mondial ou 245 USD par personne. Le total des dépenses était d'environ 0,4 % inférieur en termes réels par rapport à 2013.

Les dépenses militaires ont continué d'augmenter rapidement en Afrique, en Europe orientale et au Moyen-Orient. Les prix élevés du pétrole jusque dans la deuxième moitié de 2014, combinés à de nombreux conflits régionaux ont contribué à la hausse des dépenses militaires dans plusieurs des pays les plus dépensiers de ces régions. Les conflits en Ukraine, ainsi qu'en Irak et en Syrie, entre autres, sont susceptibles de continuer d'engendrer des

augmentations de dépenses militaires dans un certain nombre d'États de ces régions. Cependant, la chute spectaculaire des prix du pétrole vers la fin de 2014 pourrait annoncer un changement de tendance dans certains pays fortement tributaires des recettes pétrolières. L'effet peut toutefois tarder à se faire sentir dans les pays disposant d'importantes réserves financières.

Les dépenses militaires en Asie et en Océanie ont également augmenté en 2014, bien que ceci soit presque entièrement dû à la hausse des dépenses chinoises. Ailleurs dans la région, on assiste à une tendance plus mixte. Les dépenses militaires en Amérique latine et dans les Caraïbes, quant à elles, sont restées essentiellement inchangées par rapport à 2013, le leader régional brésilien réduisant ses dépenses en raison de difficultés économiques. Toutefois, la lutte contre les cartels de la drogue en Amérique centrale représente toujours un facteur clé de l'augmentation des dépenses dans cette sous-région.

Les dépenses militaires des États-Unis

Les dépenses militaires des États-Unis ont encore diminué en raison du retrait en cours des forces américaines de l'Afghanistan et des effets de la Loi sur le contrôle budgétaire (BCA) de 2011. Toutefois, les accords au Congrès en 2014 ont commencé à atténuer l'impact de la BCA, en trouvant notamment des moyens de contourner les coupes budgétaires automatiques généralisées appliquées par le mécanisme dit du « séquestre ». Les conflits en Irak et en Ukraine peuvent également ralentir la baisse des dépenses en opérations de contingence à l'étranger, baisse attendue du fait du retrait de la plupart des troupes américaines en

DÉPENSES MILITAIRES MONDIALES, 2014

Région	Dépenses (mds USD)	évolution (%)
Afrique	(50)	5,9
Afrique du Nord	20,1	7,6
Afrique subsaharienne	(30,1)	4,8
Amériques	705	-5,7
Amérique centrale et Caraïbes	10,4	9,1
Amérique du Nord	627	-6,4
Amérique du Sud	67,3	-1,3
Asie et Océanie	439	5,0
Asie centrale et du Sud	65,9	2,0
Asie orientale	309	6,2
Océanie	28,0	6,9
Asie du Sud-Est	35,9	-0,4
Europe	386	0,6
Europe orientale	93,9	8,4
Occidentale et centrale	292	-1,9
Moyen-Orient	(196)	5,2
Total mondial	1 776	-0,4

() = estimation incertaine. Les chiffres des dépenses sont exprimés en USD courant (2014). Tous les changements sont en termes réels.



Afghanistan. Néanmoins, une nouvelle réduction des dépenses militaires est à nouveau prévue en 2015, bien qu'à un rythme plus lent.

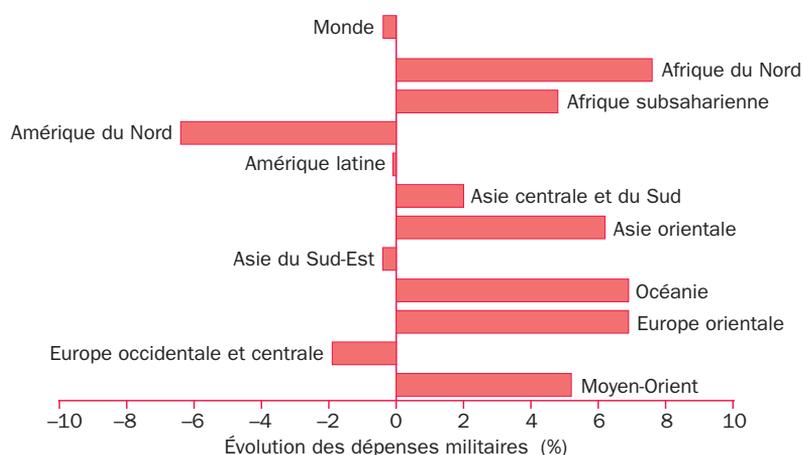
La disponibilité des données sur les dépenses militaires

Bien que la disponibilité des données sur les dépenses militaires ait augmenté dans les années 1990 et au début des années 2000, cette tendance a ralenti dans les cinq à 10 dernières années, en particulier en Afrique et au Moyen-Orient. L'analyse de la disponibilité des données en fonction des différentes caractéristiques des pays montre que les libertés civiles et les niveaux de liberté politique sont fortement corrélés à la disponibilité de données de qualité sur les dépenses militaires, tandis que la fragilité des États est associée à une baisse drastique de la disponibilité et de la qualité des données. Le revenu national n'est toutefois pas un facteur important pour expliquer cette disponibilité, si les deux autres facteurs sont sous contrôle. ●

DÉCLARATION DES DONNÉES SUR DÉPENSES MILITAIRES À L'ONU

Le Rapport des Nations unies sur les dépenses militaires reste une source importante de données officielles sur les dépenses militaires. Toutefois, le taux de conformité des États membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) à l'obligation de déclaration annuelle a continué à diminuer en 2014. Le caractère politiquement sensible des dépenses militaires peut dans certains cas en être la cause principale. Toutefois de nombreux États rendent leurs budgets militaires accessibles en ligne au public. De même, le fait que de nombreux pays aient soumis au moins un rapport indique qu'ils en ont la capacité, mais manquent peut-être des ressources ou de la volonté l'engagement politique pour le faire de manière régulière.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES MILITAIRES, PAR RÉGION, 2013-14



10. TRANSFERTS D'ARMES INTERNATIONAUX

Le volume des transferts internationaux des armes conventionnelles majeures a augmenté de 16 % entre 2005–2009 et 2010–14. Les cinq plus grands fournisseurs en 2010–14 — États-Unis, Russie, Chine, Allemagne et France — ont représenté 74 % du volume total mondial des exportations. Depuis 1950, les États-Unis et la Russie (Union soviétique avant 1992) ont presque toujours été de loin les plus grands fournisseurs. Ensemble avec ceux d'Europe occidentale, ils ont toujours dominé le classement des dix premiers fournisseurs et rien ne laisse présager une évolution majeure dans un avenir proche. Cependant, la Chine s'est fermement imposée parmi les cinq premiers : en 2010–14, elle était le troisième plus grand fournisseur.

Évolution des transferts d'armes en 2014

Le flux d'armes vers l'Afrique et l'Asie a augmenté en 2010–14 par rapport à 2005–2009. Les flux vers l'Europe ont remarquablement diminué. Les États d'Asie et d'Océanie ont reçu 48 % des importations d'armes lourdes en 2010–14. Parmi les cinq plus grands bénéficiaires, trois étaient en Asie et Océanie : l'Inde, la Chine et le Pakistan. À noter aussi une augmentation marquée des importations par les États du Moyen-Orient, dont deux comptaient

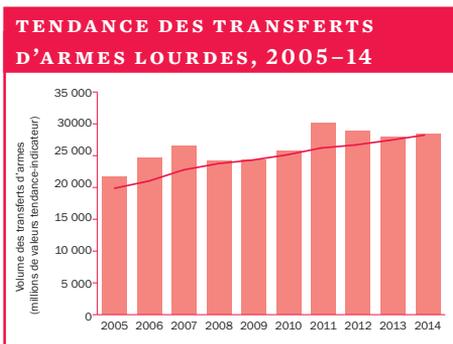
parmi les cinq plus grands importateurs en 2010–14 : l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. La forte croissance des importations de l'Arabie saoudite était particulièrement remarquable. Ce pays et plusieurs autres États arabes du Golfe ont passé d'importantes commandes ces dernières années, dont les livraisons ne font que commencer. Une croissance supplémentaire des importations de la région est donc attendue.

Plusieurs tensions et conflits ont continué dans de grandes parties du monde, souvent en liens directs avec des acquisitions d'armes de l'étranger. Les importations d'armes par les pays d'Asie du Nord-Est, par exemple, sont liées à diverses tensions dans cette région. Ces importations, avec les acquisitions auprès des industries nationales d'armement en pleine croissance dans la région, pourraient bien alimenter ces tensions.

L'événement le plus important en 2014 en matière de transferts d'armes a sans doute été l'entrée en vigueur du Traité sur le commerce des armes en décembre 2014.

La transparence dans les transferts d'armes

Conformément à la tendance de 2012 et 2013, 2014 s'est une fois de plus avérée décevante en termes de transparence dans les transferts d'armes. Le nombre d'États déclarant leurs importations et exportations d'armes au Registre des Nations unies sur les armes classiques (UNROCA) a diminué en 2014. À peine plus d'un quart des membres de l'ONU a répondu à la demande du Secrétaire général de soumettre les données de base sur les importations et les exportations. Sur la période 2009–13, plusieurs parmi les 10 plus grands fournisseurs d'armes conventionnelles majeures enregistrés par



PRINCIPAUX IMPORTATEURS ET EXPORTATEURS D'ARMES LOURDES, 2010-14

Export-ateur	Part mondiale (%)	Import-ateur	Part mondiale (%)
1. États-Unis	31	1. Inde	15
2. Russie	27	2. Arabie saoudite	5
3. Chine	5	3. Chine	5
4. Allemagne	5	4. EAU	4
5. France	5	5. Pakistan	4
6. Royaume-Uni	4	6. Australie	4
7. Espagne	3	7. Turquie	3
8. Italie	3	8. États-Unis	3
9. Ukraine	3	9. Corée du Sud	3
10. Israël	2	10. Singapour	3

le SIPRI n'ont pas soumis de rapport à l'UNROCA chaque année et certains des plus grands importateurs ont été absents pendant les cinq années*. La participation de certaines régions est restée constamment faible ces dernières années, en particulier en Afrique et au Moyen-Orient.

Transferts d'armes vers les zones de conflits et les acteurs non étatiques

Les transferts d'armes vers des pays impliqués dans des conflits armés et vers des forces non étatiques est devenu un enjeu majeur en 2014. Les fournisseurs ont dû prendre des décisions sur les transferts vers l'Irak et d'autres pays impliqués dans la guerre contre l'État islamique, y compris les ceux destinés à des milices n'étant pas totalement sous le contrôle du gouvernement central irakien. Le conflit en Ukraine a également conduit à des discussions entre les pays occidentaux sur les questions relatives à la fourniture d'armes au gouvernement ukrainien.

Valeur financière des exportations d'armes en 2013*

Bien que les données du SIPRI sur les transferts d'armes ne représentent pas leur

valeur financière, de nombreux États exportateurs d'armements publient des chiffres sur la valeur financière de leurs exportations. Sur la base de ces données, le SIPRI estime la valeur totale du commerce mondial des armes en 2013 à au moins 76 milliards USD. Cependant, le chiffre réel est probablement plus élevé.

Production d'armes et de services à caractère militaire en 2013*

Le Top 100 du SIPRI — les 100 plus grands producteurs d'armes et services à caractère militaire (à l'exclusion de la Chine), classés selon leurs ventes d'armes — a totalisé 402 milliards USD en 2013, soit une baisse de 2 % en termes réels par rapport au chiffre d'affaire du Top 100 en 2012, soit une poursuite de la baisse amorcée en 2011, mais à un rythme plus lent. ●

LES 10 PLUS GRANDES FIRMES DE PRODUCTION D'ARMES, 2013

Firme (pays)	Ventes d'armes	Profit
1 Lockheed Martin	35 490	2 981
2 Boeing	30 700	4 585
3 BAE Systems (RU)	26 820	275
4 Raytheon	21 950	2 013
5 Northrop Grumman	20 200	1 952
6 General Dynamics	18 660	2 357
7 EADS (trans-Europe)	15 740	1 959
8 United Technologies	11 900	5 721
9 Finmeccanica (Italie)	10 560	98
10 Thales (France)	10 370	761

Les entreprises sont basées aux États-Unis, sauf indication contraire. Les chiffres sont en millions USD. Les chiffres des bénéfices concernent toutes les activités de l'entreprise, y compris les ventes non militaires.

*La dernière année pour laquelle les données sont disponibles.



11. FORCES NUCLÉAIRES MONDIALES

Au début de 2015, neuf États (États-Unis, Russie, Royaume-Uni, France, Chine, Inde, Pakistan, Israël et République démocratique populaire de Corée (RDPC ou Corée du Nord) possédaient environ 15 850 armes nucléaires opérationnelles, dont 4 300 sont déployées avec des forces opérationnelles. Quelque 1 800 sont maintenues en état d'alerte opérationnelle élevée.

Arsenaux nucléaires

Le nombre total de têtes nucléaires dans le monde diminue, principalement parce que les États-Unis et la Russie continuent à réduire leurs arsenaux nucléaires. Ensemble, ces arsenaux comptent plus de 90 % des stocks mondiaux d'armes nucléaires. Le rythme des réductions semble toutefois plus lent qu'il y a une décennie et aucune de ces deux nations n'a procédé à des réductions substantielles de ses forces nucléaires stratégiques déployées depuis l'accord bilatéral de 2010 contenu dans le Traité sur les mesures pour la poursuite de la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs (New START). Parallèlement à cela, tant la Russie que les États-Unis ont engagé d'importants et coûteux programmes de modernisation de leurs systèmes de vecteurs d'armes nucléaires, de leurs ogives et de leurs installations de production.

Les autres États dotés d'armes nucléaires légalement reconnus tels que définis par le Traité de non-prolifération de 1968 (TNP) (Chine, France, Russie, et Royaume-Uni) développent ou déploient de nouveaux systèmes d'armements ou en ont annoncé l'intention. Dans le cas de la Chine, ceci

FORCES NUCLÉAIRES MONDIALES, 2014

Pays	Ogives déployées	Autre têtes	Total des stocks
États-Unis	~2 080	5 180	~7 260
Russie	~1 780	~5 720	~7 500
Royaume-Uni	150	~65	~215
France	~290	~10	~300
Chine	–	~260	~260
Inde	–	90–110	90–110
Pakistan	–	100–120	100–120
Israël	–	~80	~80
Corée du Nord	6–8
Total	~4 300	~11 545	~15 850

Toutes les estimations sont approximatives, en date de janvier 2015.

peut signifier une modeste augmentation de la taille de son stock d'armes nucléaires. Les cinq États nucléaires légaux semblent déterminés à conserver indéfiniment leurs arsenaux.

Les arsenaux nucléaires des autres États dotés d'armes nucléaires sont beaucoup plus petits. Toutefois, l'Inde et le Pakistan continuent de développer leurs stocks d'armes ainsi que leurs capacités de transporter des armes nucléaires, tandis qu'Israël est en train de tester un nouveau missile balistique de longue portée à capacité nucléaire, bien qu'on ignore s'il a développé une tête nucléaire transportable par un missile balistique.

Transparence : un tableau mitigé

Il existe une grande variété d'informations fiables sur l'état des arsenaux et des capacités des États dotés d'armes nucléaires. Les États-Unis ont dévoilé d'importantes informations sur leurs stocks et leurs forces, et la France et le Royaume-Uni ont également fait quelques révélations. La Russie refuse quant à elle de divulguer la



liste détaillée de ses forces reprises dans le nouveau traité START (même si elle partage ces informations avec les États-Unis), et le gouvernement américain a cessé de publier des informations détaillées sur les forces nucléaires chinoises et russes.

La Chine maintient un degré élevé d'opacité et il existe peu d'informations disponibles sur ses forces nucléaires et de production d'armements. Les gouvernements indien et pakistanais fournissent des déclarations concernant certains de leurs essais de missiles, mais aucune information sur l'état ou la taille de leurs arsenaux respectifs. Israël a pour politique de ne pas commenter son supposé arsenal nucléaire et la Corée du Nord ne rend publique aucune information sur ses capacités nucléaires. ●

STOCKS MONDIAUX DE MATIÈRES FISSILES, 2014

Les matériaux pouvant supporter une réaction explosive de fission en chaîne sont essentiels pour tous les types d'explosifs nucléaires, des armes à fission de première génération aux armes thermonucléaires avancées. Les matières fissiles les plus courantes sont l'uranium hautement enrichi (UHE) et le plutonium.

Pour leurs armes nucléaires, la Chine, la France, la Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis ont produit tant de l'UHE que du plutonium ; l'Inde, Israël et la Corée du Nord ont produit principalement du plutonium et le Pakistan est en train de passer d'armes principalement à l'UHE à des armes au plutonium. Tous les États dotés d'une industrie civile d'enrichissement ou de retraitement nucléaire ont une certaine capacité de production de matières fissiles.

Le Panel international sur les matières fissiles compile des informations sur les stocks mondiaux de matières fissiles.

	Stocks mondiaux, 2014
Uranium hautement enrichi	~1 345 tonnes
Plutonium séparé	
Stocks militaires	~223 tonnes
Actions civiles	~270 tonnes



12. CONTRÔLE DES ARMES NUCLÉAIRES ET NON- PROLIFÉRATION

Le contrôle des armes nucléaires et la non-prolifération affichent des résultats mitigés en 2014.

Le programme nucléaire de l'Iran et les inquiétudes internationales

Les initiatives visant à résoudre les préoccupations internationales de longue date concernant la portée et la nature du programme nucléaire iranien ont continué d'être au centre des efforts de non-prolifération nucléaire.

Les négociations se sont poursuivies entre l'Iran et la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni (E3), la Chine, la Russie et les États-Unis (+3), facilitées par l'Union européenne (UE) (l'ensemble est désigné par E3/UE+3) « afin d'atteindre un accord mutuel global à long terme qui permettrait d'assurer que le programme nucléaire de l'Iran serait exclusivement pacifique ». En guise de première étape vers cet accord, l'Iran a entrepris une série de mesures volontaires telles que définies dans un plan d'action conjoint (PAC) intérimaire convenu entre l'E3/UE+3 et l'Iran le 24 novembre 2013.

La mise en œuvre du PAC a commencé en janvier 2014. Initialement convenu pour une période de six mois, le plan a été étendu en juillet pour une nouvelle période de six mois jusqu'en novembre, puis à nouveau pour sept mois supplémentaires jusqu'à la fin de juin 2015.

À la demande de l'E3/UE+3 et l'Iran, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a entrepris de surveiller, vérifier et fournir des rapports périodiques d'avancement de la mise en œuvre par

l'Iran des mesures liées au nucléaire énoncées dans l'accord. Conformément à ce dernier, entre autres mesures, l'AIEA a indiqué que l'Iran n'a pas enrichi, en 2014, d'hexafluorure d'uranium (UF₆) au-delà de 5 % dans ses installations déclarées. En outre, tous les stocks iraniens d'UF₆ enrichi jusqu'à 20 % d'uranium 235 (U-235) ont été traités par dilution et par la conversion en oxyde d'uranium (UO₂). L'Iran n'a pas développé d'activités à l'installation d'enrichissement de combustible de Natanz, ni à celle de Fordow ni au réacteur en construction d'Arak (IR-40). Le pays a fourni un accès quotidien à l'AIEA aux usines de Natanz et Fordow.

Tout au long de 2014, l'Iran a continué à mettre en œuvre son accord de garanties avec l'AIEA conformément au Traité de 1968 sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). L'Iran a également continué à mettre en œuvre la « Déclaration commune sur un cadre de coopération » liée aux garanties, convenue entre l'AIEA et l'Iran en novembre 2013, et prévu de résoudre tous les problèmes passés et présents concernant ces garanties. À la fin de l'année, selon le rapport de l'AIEA, l'Iran avait accompli 16 des 18 mesures prévues par le Cadre de coopération. Les deux autres sont en suspens depuis mai 2014. L'AIEA a continué à insister sur la nécessité d'accélérer les travaux sur toutes les questions non-résolues, y compris celles spécifiées dans le Cadre de coopération, afin d'être en mesure de pleinement comprendre le programme nucléaire de l'Iran — y compris ses éventuelles dimensions militaires — et de soumettre un rapport sur son évaluation au Conseil des gouverneurs de l'AIEA. Au cours de 2014, l'AIEA a conclu que, même si elle avait continué à vérifier le non-détournement de



matières nucléaires déclarées dans les installations et les emplacements hors installations nucléaires déclarées par l'Iran en vertu de son accord de garanties, elle n'a pas été en mesure d'assurer de manière crédible l'absence de matières et d'activités nucléaires non déclarées en Iran. Par conséquent, l'AIEA ne pouvait pas conclure que tout le matériel nucléaire en Iran soit uniquement utilisé à des activités pacifiques.

Contrôle russo-américain des armes nucléaires

Le dialogue stratégique de réduction des armes entre la Russie et les États-Unis est resté dans l'impasse, bien que les deux parties aient continué – à un rythme lent – à mettre en œuvre le Traité de 2010 sur les mesures pour la poursuite de la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs (New START). En parallèle toutefois, les deux pays se sont livrés à des récriminations mutuelles sur le respect du Traité de 1987 sur les forces nucléaires à portée intermédiaire et courte (Traité FNI).

Évolution du contrôle des armements et du désarmement multilatéraux

La Conférence du désarmement (CD) – le seul forum multilatéral au monde permettant de négocier des accords de contrôle des armements et de désarmement – a une fois de plus échoué à convenir d'un programme de travail et n'a donc pu aborder aucun des points à son ordre du jour. La CD a tenu un débat de haut niveau en mars, où les ministres des Affaires étrangères ont abordé la conférence.

Le Comité préparatoire de la Conférence d'examen des parties au TNP de 2015 a tenu sa troisième et dernière session aux Nations

unies à New York, mais a été incapable de fixer des recommandations sur les nouvelles mesures concernant la non-prolifération et le désarmement nucléaires.

Le Mexique a accueilli la deuxième Conférence internationale sur l'impact humanitaire des armes nucléaires en février, et l'Autriche, la troisième conférence en décembre. Plus de 150 États y ont participé, aux côtés de la société civile et des organisations internationales et l'hibakusha (survivants des bombardements nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki). Les deux conférences ont souligné le manque de capacité nationale et mondiale pour faire face aux conséquences humanitaires et environnementales d'une explosion nucléaire. L'Autriche a fait une promesse nationale appelant à l'interdiction et l'élimination des armes nucléaires au niveau mondial.

Le troisième d'une série de sommets sur la sécurité nucléaire a eu lieu à La Haye en mars. Le communiqué adopté lors du sommet a réaffirmé son soutien au renforcement de la sécurité des matières et installations nucléaires et a convenu de tenir une quatrième (et dernière) réunion au sommet aux États-Unis en 2016. ●



13. RÉDUCTION DES MENACES SÉCURITAIRES CAUSÉES PAR LES MATIÈRES CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES

Les problèmes de santé et de sécurité soulevés par l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest ont tiré la santé publique mondiale en tête de liste de l'agenda de la sécurité internationale en 2014. Environ 20 000 cas confirmés, probables et suspects d'Ebola ont été signalés en Afrique de l'Ouest, faisant au moins 8 000 morts. Aux plans national et international, des lacunes évidentes sont apparues dans la préparation à gérer des menaces émergentes de maladies infectieuses et ainsi que dans les capacités de réactions des systèmes nationaux de santé publique en Afrique de l'Ouest, poussant les organisations internationales à atteindre leurs limites. Des retards et des inefficacités dans les efforts d'intervention sont également apparus lorsque les États et les organismes internationaux (par exemple, l'Organisation mondiale de la Santé, OMS) ont cherché à définir des priorités et à mettre en œuvre une approche plus coordonnée. Ces efforts ont également souligné la mise en œuvre inégale du Règlement sanitaire international révisé de 2005 de l'OMS.

Plus largement, les États ont continué à élaborer des stratégies pour prévenir et remédier aux effets de l'éventuelle utilisation abusive de produits chimiques toxiques et de matériaux biologiques. Certaines de ces stratégies entrent dans le contexte de la santé humaine et environnementale, tandis que d'autres se situent dans les domaines de la sécurité et de la défense. Les principaux instruments juridiques contre la guerre chimique et biologique sont la Convention de 1993 sur

les armes chimiques (CAC) et la Convention de 1972 sur les armes biologiques (CABT).

Contrôle des armes biologiques

Les États parties à la CABT se sont réunis deux fois en 2014. Ces rencontres ont principalement consisté en un échange d'opinions et d'expériences, avec une attention particulière portée à la coopération et l'assistance dans le domaine des sciences de la vie à des fins pacifiques, un examen des développements des sciences et technologies et un renforcement des capacités d'assistance aux pays potentiellement menacés par des armes biologiques. Le développement le plus remarquable, en particulier en vue de la Huitième Conférence d'examen prévue en 2016, a sans doute été la proposition faite par la Russie de reconsidérer les questions de conformité au Traité.

Contrôle des armes chimiques et désarmement

L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a continué de vérifier la mise en œuvre de la CAC. Elle a coordonné une initiative de coopération internationale visant à éliminer les agents chimiques de la Syrie. Elle a également mené une mission d'enquête qui a conclu que des armes chimiques — très probablement de la chlorine — ont à nouveau été utilisées en Syrie en 2014.

La 19e Conférence des États parties à la CAC a pris en considération le caractère complet et correct des déclarations de la Syrie sur ses armes chimiques et de leur destruction. Les opérations de l'OIAC en Syrie ont été le point de départ d'une discussion plus large sur les défis posés par la vérification dans les zones en conflit d'Irak, de Libye et de Syrie. ●



14. CONTRÔLE DES ARMES CLASSIQUES ET RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE MILITAIRE

En 2014, le contrôle des armes classiques a continué d'être sous-utilisé dans le domaine de la sécurité et de la construction de la paix. D'une manière générale, les États ne soulignent pas le rôle du contrôle des armes comme un élément important de leur politique de sécurité nationale, que ce soit au niveau mondial ou régional. Au lieu d'adopter une approche équilibrée, dans laquelle le contrôle joue un rôle au côté de la défense militaire, de la gestion de crise, de la prévention des conflits et de la résolution de ceux-ci, les États préfèrent se reposer de manière prédominante sur la capacité de leurs forces armées nationales pour promouvoir leur sécurité.

Contrôle des armes à des fins humanitaires

Le plus grand défi posé aux conventions existantes sur le contrôle des armes à des fins humanitaires continue d'être l'utilisation dans les conflits de certaines armes inhumaines par des États non parties aux conventions et par des acteurs non étatiques. La participation aux conventions a augmenté avec l'adhésion de certains pays et l'implantation de ces conventions. Toutefois, les nouveaux adhérents semblent être principalement des pays pour lesquels la participation entraîne relativement peu d'obligations. Les discussions visant à étendre les domaines couverts par le contrôle humanitaire des armes afin de prendre en compte les technologies nouvelles et émergentes, se sont poursuivies en 2014. Il s'agit notamment du débat sur la manière de réduire les risques associés aux systèmes d'armes létaux autonomes.

Mesures de contrôle des armes légères

En 2014, des progrès ont été accomplis dans l'élaboration et la mise en œuvre de mesures de contrôle des « armes légères » et des « armes à feu », en particulier à l'égard du Programme d'action (PoA) des Nations unies sur les armes légères et de petit calibre et le Protocole des Nations unies sur les armes à feu. Les appels visant à coordonner et consolider les principaux instruments internationaux de contrôle des armes légères, afin d'éviter les doubles emplois inutiles, ont gagné en importance avec l'entrée en vigueur en décembre 2014, du Traité sur le commerce des armes, qui couvre aussi des domaines traités par le PoA et le Protocole. Cependant, les chevauchements et dédoublements entre ces instruments n'ont pas constitué de barrière insurmontable à un travail régional efficace sur les armes légères et les armes à feu, notamment en Afrique et en Amérique latine. Ici, une série d'organisations se sont inspirées avec succès des deux ensembles d'instruments pour traiter de questions pratiques telles que la gestion des stocks et la destruction des excédents.

Mesures de confiance et de sécurité

Les mesures de confiance et de sécurité (MDCS) en Europe ont été mises à l'épreuve en 2014 par la détérioration de l'environnement de sécurité. On a assisté à une augmentation significative du nombre d'exercices militaires de grande envergure organisés par la Russie à brève échéance. Les décisions prises en 2014 par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) pourraient accroître davantage le nombre et la diversité des exercices militaires dans les prochaines années. Dans ces circonstances, un regain d'attention pour le rôle des MDCS en Europe peut se justifier. ●



15. CONTRÔLE DU DOUBLE USAGE ET DU COMMERCE DES ARMES

Un événement charnière a eu lieu en décembre 2014 dans le domaine du contrôle du commerce des armes conventionnelles : l'entrée en vigueur du Traité sur le commerce des armes. Les efforts multilatéraux dans le domaine des contrôles du commerce de biens à double-usage n'ont pas connu de tournants aussi cruciaux mais ont suivi le développement exponentiel entamé ces dernières années.

Le Traité sur le commerce des armes (TCA)

En 2014, l'attention s'est portée à la fois sur l'entrée en vigueur du TCA et sur le processus actuel de préparation de la Première Conférence des États parties qui aura lieu les 24-27 août 2015. Bien que le TCA ait été négocié sous les auspices de la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations unies, qui se concentre sur les questions de désarmement, il est principalement axé sur les questions liées aux contrôles du commerce des armes classiques.

Alors qu'il ne fait aucun doute que le TCA soit une importante réalisation, on ignore quel sera son impact réel, en particulier compte tenu du caractère vague de certaines de ses dispositions et du grand nombre de fournisseurs d'armes et d'États récipiendaire qui doivent encore le signer. En 2014, les discussions ont porté principalement sur des questions de procédure, notamment l'emplacement et le financement du Secrétariat du Traité et le niveau d'accès aux négociations devant être accordé aux non-signataires et aux organisations non gouvernementales opposées au contenu du traité.

Même s'il n'est pas garanti que le traité améliore les normes dans le commerce des armes classiques, le succès de ces discussions

est d'une importance capitale pour son développement à long terme. Elles auront également une portée majeure pour les négociations futures dans d'autres domaines du contrôle des armements et du désarmement, les normes convenues dans le cadre du TCA pouvant être appliquées ailleurs.

Embargos multilatéraux sur les armes

Un certain nombre de développements multilatéraux dans les embargos sur les armes ont concerné les restrictions imposées par l'Organisation des Nations unies (ONU), l'Union européenne (UE) et d'autres organismes régionaux. Les discussions sur l'imposition d'un embargo onusien sur les armes au Soudan du Sud ont atteint un stade avancé au cours de 2014

EMBARGOS MULTILATÉRAUX SUR LES ARMES EN VIGUEUR EN 2014

Nations unies (14 embargos)

• Al-Qaïda et individus/entités associés
• République centrafricaine • République démocratique du Congo (FNG) • Côte d'Ivoire
• Érythrée • Iran • Irak (FNG) • Corée du Nord • Liban (FNG) • Libéria (FNG) • Libye (FNG) • Somalie • Soudan (Darfour) • Taliban

Union européenne (23 embargos)

Mises en œuvre d'embargos de l'ONU (10):

• Al-Qaïda et individus/entités associés
• République centrafricaine • République démocratique du Congo (FNG) • Côte d'Ivoire
• Érythrée • Irak (FNG) • Liban (FNG)
• Libéria (FNG) • Libye (FNG) • Somalie (FNG)

Adaptations d'embargos de l'ONU (3): • Iran
• Corée du Nord • Soudan (Darfour)

Embargos sans contrepartie de l'ONU (10):

• Biélorussie • Chine • Égypte • Guinée (levé en avril 2014) • Myanmar • Russie • Soudan du Sud • Syrie • Ukraine (levé en juillet 2014)
• Zimbabwe

Ligue arabe (1 embargo)

• Syrie

FNG = forces non gouvernementales.



sans aboutir à une décision finale. En février 2014, les États membres de l'UE ont convenu de suspendre les exportations vers l'Ukraine de tout équipement qui pourrait être utilisé pour la répression interne. Cet embargo a été levé en juillet. Le même mois, l'UE imposait un embargo sur les armes à la Russie. Plusieurs violations des embargos des Nations unies ont à nouveau été signalées en 2014.

Les régimes de contrôle des exportations

En 2014, quatre régimes de contrôles multilatéraux des exportations – le Groupe d'Australie, le Régime de contrôle de la technologie des missiles, le Groupe des fournisseurs nucléaires (GFN) et l'Arrangement de Wassenaar sur le contrôle des exportations d'armes conventionnelles et de biens et technologies à double usage – ont cherché à renforcer les contrôles sur le commerce stratégique. Des discussions se sont poursuivies, notamment au sein du GFN, sur l'adoption de normes communes pour étendre la portée des activités soumises à des contrôles afin d'y inclure le courtage et le transit/transbordement, entre autres.

Un autre thème a marqué l'année 2014 : le champ couvert par chaque régime s'est étendu à travers l'implication d'États non participants. Des efforts soutenus ont également permis que ces régimes relèvent le défi des nouvelles technologies à travers des modifications des listes de contrôle communes. La question des armes chimiques a également été au centre de l'attention en 2014. En effet, la preuve de l'utilisation de telles armes a été clairement établie en Syrie. Par ailleurs, les armes nucléaires ont maintenu leur position de premier plan à l'ordre du jour de la non-prolifération des armes de destruction massive. Les discussions sur la participation de l'Inde aux régimes, en particulier au GFN, ont également continué.

Développements au niveau de l'UE

En 2014 s'est poursuivi l'examen de la position commune de l'UE définissant des règles communes régissant le contrôle des exportations de technologie et d'équipements militaires (Position commune de l'UE). Les documents finaux sont attendus en 2015. Le processus ne devrait pas entraîner de changements importants dans l'instrument, mais quelques ajustements de certains critères d'exportation sont attendus ainsi que des améliorations aux systèmes assortis de l'échange d'informations. Les États membres de l'UE ont progressé dans la mise en œuvre de la directive de l'UE sur les transferts intra-communautaires (directive TIC), bien que son impact apparaisse inégal et difficilement mesurable. Les développements concernant la position commune de l'UE et la directive TIC traduisent une certaine perte d'intérêt des États membres de l'UE pour le processus d'harmonisation de leurs contrôles nationaux sur les exportations d'armes, en cours depuis le début des années 1990.

Les contrôles (au niveau de l'UE) de l'exportation, du transit et du courtage de biens à double usage sont actuellement soumis à un processus d'examen, les changements étant attendus à partir de fin 2015. Le processus d'examen représente une occasion importante pour l'UE de démontrer sa capacité à continuer à être un acteur principal dans la création et la mise en œuvre de mécanismes de contrôle des exportations efficaces. Ceci est particulièrement le cas en ce qui concerne les contrôles sur les transferts de technologies de surveillance, qui sont devenus un élément clé du processus d'examen. Cette discussion pourrait conduire à une révision fondamentale du concept de double usage au-delà de la dichotomie militaire/civil. ●



ANNEXES

Traité sur le contrôle des armements et le désarmement en vigueur au 1er janvier 2015

- 1925 Protocole concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques (Protocole de Genève)
- 1948 Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide
- 1949 Convention de Genève (IV) relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre
- 1959 Traité sur l'Antarctique
- 1963 Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires)
- 1967 Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes
- 1967 Traité de Tlatelolco visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes
- 1968 Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (Traité de non-prolifération, TNP)
- 1971 Traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol
- 1972 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (CABT)
- 1974 Traité relatif à la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires (TTBT)
- 1976 Traité relatif aux explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques
- 1977 Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles (Convention Enmod)
- 1980 Convention sur la protection physique du matériel nucléaire
- 1981 Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Convention sur certaines armes classiques, CCAC, ou « Convention sur les armes inhumaines »)
- 1985 Traité de Rarotonga sur la zone exempte d'armes nucléaires dans le Pacifique Sud
- 1987 Traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée
- 1990 Traité sur les forces armées Conventionnelles en Europe (FCE)
- 1992 Traité sur le régime « Ciel ouvert »
- 1993 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes chimiques et sur leur destruction (CAC)
- 1995 Traité de Bangkok créant une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud-Est
- 1996 Traité de Pelindaba créant une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique
- 1996 Accord sur la limitation des armements au niveau sous-régional (Accord de Florence)
- 1997 Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicite d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes (CIFTA)
- 1997 Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines anti-personnel et sur leur destruction
- 1999 Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition des armes classiques
- 2001 Protocole sur le contrôle des armes à feu, des munitions et autres matériels connexes au sein de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)



- 2004 Protocole de Nairobi pour la prévention, le contrôle et la réduction des armes légères et de petit calibre dans la Région des Grands Lacs et la Corne de l'Afrique
- 2006 Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes
- 2006 Traité de Semipalatinsk créant des zones dénucléarisées en Asie centrale
- 2008 Convention sur les armes à sous-munitions (CASM)
- 2010 Traité New START ou traité de Prague sur les nouvelles mesures de réduction et de limitation des armes stratégiques offensives
- 2011 Document de Vienne sur les mesures de confiance et de sécurité
- 2013 Traité sur le commerce des armes (TCA)

Traités non encore en vigueur au

1er janvier 2015

- 1996 Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN)
- 1999 Accord sur l'adaptation du Traité FCE
- 2010 Convention de l'Afrique centrale sur le contrôle des armes légères et de petit calibre, leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage (Convention de Kinshasa)

Organismes de coopération en matière de sécurité

Les changements remarquables en 2014 sont notamment le G8 repassant au G7 à la suite de la suspension de la Russie ; l'adhésion du Bangladesh et du Qatar à la Conférence sur l'interaction et les mesures de confiance en Asie (CICA) et celle du Brunei Darussalam et des Bahamas à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). ●

CHRONOLOGIE SÉLECTIVE 2014

- 20 jan. Début de la mise en œuvre du plan conjoint d'action intérimaire (PAC) convenu entre l'E3/UE + 3 et l'Iran
- 13-14 fév. Le Mexique accueille la deuxième Conférence internationale sur l'impact humanitaire des armes nucléaires
- 6 mars L'Union européenne (UE) et le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) tiennent des réunions d'urgence sur la crise en Ukraine
- 18 avril L'AIEA affirme que l'Iran a dilué la moitié de son stock d'uranium hautement enrichi
- 12 mai Le Major Général Kristin Lund de Norvège devient la première femme à commander une force de maintien de la paix de l'ONU
- 23 juin La Mission conjointe de l'OIAC et de l'ONU annonce que le retrait des matières pour armes chimiques de la Syrie est achevé
- 17 juillet Le vol MH17 de Malaysian Airlines est abattu dans l'est de l'Ukraine
- 7 août L'OMS déclare officiellement l'épidémie d'Ebola urgence de santé publique de portée internationale
- 30 sep. L'Accord de sécurité bilatéral entre les États-Unis et l'Afghanistan et une Convention sur le statut des forces entre l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et l'Afghanistan sont signés
- 31 oct. Le Secrétaire général de l'ONU nomme un Groupe indépendant de haut niveau sur les opérations de paix sous la présidence de José Ramos-Horta
- 24 nov. L'ONU évalue le nombre de combattants terroristes étrangers dans les conflits en Syrie et en Irak à plus de 15 000 personnes issues de 81 pays
- 24 déc. Le traité sur le commerce des armes (TCA) entre en vigueur



COMMENT COMMANDER LE SIPRI YEARBOOK 2015

SIPRI Yearbook 2015: Armaments, Disarmament and International Security

Publié sur papier et en ligne par Oxford University Press

ISBN 978-0-19-873781-0, relié; ISBN 978-0-19-181400-6, en ligne

Plus d'information sur www.sipriyearbook.org

OXFORD
UNIVERSITY PRESS

TRADUCTIONS

Le *SIPRI Yearbook 2015* sera traduit en :

- chinois, par le China Arms Control and Disarmament Association (CACDA), Pékin
www.cacda.org.cn
- russe par l'Institute of World Economy and International Relations (IMEMO), Moscou
www.imemo.ru
- ukrainien par le Razumkov Centre (Ukrainian Centre for Economic and Political Studies, UCEPS), Kiev
www.razumkov.org.ua

Ces traductions sont financées par le département fédéral suisse de la Défense, de la Protection civile et du Sport. Veuillez contacter les éditeurs pour plus de détails.

BASES DE DONNÉES DU SIPRI

SIPRI Military Expenditure Database

Base de données contenant des chronologies cohérentes des dépenses militaires de 172 pays depuis 1988. Elle permet de comparer ces dépenses entre les pays en devises locales, à prix courants, en USD, à prix et taux de change constants, ainsi qu'en termes de part du PIB.

SIPRI Arms Transfers Database

Base de données sur tous les transferts internationaux dans sept catégories d'armes classiques lourdes depuis 1950. Il s'agit de la source d'information la plus complète disponible au public sur les transferts d'armes internationaux.

SIPRI Arms Embargoes Database

Base de données fournissant des informations sur tous les embargos sur les armes mis en œuvre par une organisation internationale comme l'UE ou l'ONU, ou par un groupe de nations. Elle comprend tous les embargos en vigueur ou qui l'ont été depuis 1998.

SIPRI National Reports Database

Fournit des liens à tous les rapports nationaux accessibles au public sur les exportations d'armes et est constamment mis à jour afin d'y inclure les rapports nationaux nouvellement publiés sur les exportations d'armes.



SIPRI Multilateral Peace Operations Database

Base de données contenant des informations sur toutes les opérations de paix (ONU et autres) menées depuis 2000, y compris leur lieu, dates de déploiement et d'opération, mandats, pays participants, effectifs, coûts et pertes humaines.

Pour accéder aux bases de données du SIPRI : www.sipri.org/databases

GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SECURITE

Créé à Bruxelles en 1979, le GRIP étudie les questions de sécurité au sens large, notamment la prévention, la gestion et la résolution des conflits, en particulier en Afrique subsaharienne. Ses deux axes d'expertise sont la prolifération des armes légères et le contrôle des transferts d'armements. Le GRIP étudie aussi le rôle de l'Union européenne en matière de défense et de sécurité, la production d'armements, les doctrines et les programmes militaires, et l'évolution des institutions internationales (ONU, OSCE, OTAN).

LES RAPPORTS DU GRIP 2014-15

- 1/2014, L'Iran et la question syrienne — Des « printemps arabes » à Genève II, Mohammad-Reza Djalili et Thierry Kellner, 32 p., 6 €, <<http://grip.org/fr/node/1218>>
- 2/2014, Le programme nucléaire iranien : Rétrospective sur les accords conclus avec l'AIEA et le « P5+1 », Bérangère Rouppert, 36 p., 6 €, <<http://grip.org/fr/node/1241>>
- 3/2014, Dépenses militaires, production et transferts d'armes — Compendium 2014, Sophie Durut et Luc Mampaey, 52 p., 8 €, <<http://grip.org/fr/node/1267>>
- 4/2014, Répertoire des entreprises du secteur de l'armement en Belgique, Louis Discors et Luc Mampaey, 48 p., 7 €, <<http://grip.org/fr/node/1273>>
- 5/2014, Initiatives de l'UE pour le contrôle des armes légères: vers une meilleure coordination, Cédric Poitevin, 40 p., 7 €, <<http://grip.org/fr/node/1278>>
- 6/2014, Le traçage des armes sur les lieux de conflits — Leçons et perspectives, Claudio Gramizzi, 24 p., 6 €, <<http://grip.org/fr/node/1391>>
- 1/2015, Quelle place occupe la Turquie sur les marchés de défense?, Yannick Quéau, 28 p., 7 €, <<http://grip.org/fr/node/1548>>
- 2/2015, Armes artisanales en RDC: Enquête au Bandundu et au Maniema, Georges Berghezan, 44 p., 7 €, <<http://grip.org/fr/node/1554>>
- 3/2015, Groupes armés au Katanga : Épicentre de multiples conflits, Georges Berghezan, 34 p., 7 €, <<http://www.grip.org/fr/node/1762>>

Toutes les publications du GRIP : www.grip.org



Chaussée de Louvain, 467
B-1030 Bruxelles
T: +32.2.241.84.20
F: +32.2.245.19.33
adm@grip.org
www.grip.org



**STOCKHOLM INTERNATIONAL
PEACE RESEARCH INSTITUTE**
Signalistgatan 9
SE-169 70 Solna, Sweden
Telephone: +46 8 655 97 00
Fax: +46 8 655 97 33
Email: sipri@sipri.org
Internet: www.sipri.org



SIPRI YEARBOOK 2015

Armaments, Disarmament and International Security

Le *SIPRI Yearbook* est apprécié dans le monde entier par des politiciens, des diplomates, des journalistes, des académiques, des étudiants et des citoyens, qui le reconnaissent comme une source fiable et indépendante de données et analyses sur l'armement, le désarmement et la sécurité internationale. Il propose un aperçu des évolutions dans les domaines de la sécurité internationale, des armes et de la technologie, des dépenses militaires, du commerce et de la production des armes, des conflits armés ainsi que des initiatives de contrôle des armes classiques, nucléaires, chimiques et biologiques.

Le *SIPRI Yearbook* a été publié pour la première fois en 1969, dans le but de produire un compte-rendu factuel et équilibré d'un sujet controversé : la course aux armements et les tentatives d'y mettre fin.

Cette brochure est le résumé de la 46^e édition de l'Annuaire, qui traite des évolutions en 2014 dans les domaines suivants

- *Conflits armés*, en particulier en Syrie, Irak et Ukraine, ainsi que des études du rapport entre genre et la paix et les conflits armés, ainsi que divers aspects de la paix et de la guerre en Afrique
- *Sécurité*, en particulier en Asie orientale et en Europe, ainsi que les tendances mondiales et régionales des opérations de paix, et les défis du développement dans les États fragiles
- *Dépenses militaires*, production des armements et transferts d'armes internationaux
- *Forces nucléaires mondiales*, avec un aperçu de chacun des neuf États dotés d'armes nucléaires
- *Contrôle des armes nucléaires*, avec les développements du programme nucléaire de l'Iran, du contrôle multilatéral des armements et du désarmement
- *Réduction des menaces à la sécurité causées par les matières chimiques et biologiques*, y compris les répercussions de l'épidémie d'Ebola et la résolution des questions relatives aux armes chimiques et biologiques dans les zones de conflit
- *Contrôle des armes classiques et renforcement de la confiance militaire*, avec des études sur le contrôle humanitaire des armes, les mesures de contrôle des armes légères et les mesures de confiance et de sécurité en Europe
- *Contrôle du double-usage et du commerce des armes*, y compris les développements du Traité sur le commerce des armes, les embargos multilatéraux sur les armes et les régimes de contrôle des exportations

ainsi qu'un aperçu des schémas de la violence armée sur dix ans, un résumé de l'Indice mondial de la paix, et de volumineuses annexes sur le contrôle des armements et du désarmement, les organismes de coopération internationale en matière de sécurité et les grands événements ayant jalonné l'année 2014.